

5628/70

Lairmaut Eug.

" Les Porteurs de blé "

S/S.

envoi au gouvernement.

Mars 1925

23 mai 28

Mon cousin le Baron de Lamoignon en chef

ma femme étant souffrante,  
j'ai été empêché d'assister à  
la cérémonie de ce matin.

Je vote pour l'acceptation  
du tableau de Lamoignon.

Cordialement à vous,

L. Lamoignon.

Mortsel (les-Anvers), le 21 mars 1925

Monsieur le Conservateur en chef  
et Cher Collègue

Empêché de me rendre à Bruxelles demain  
je m'empresse de vous faire savoir que je  
suis absolument favorable à l'acquisition pour  
le musée de Bruxelles du tableau d' Eug. Laermans  
"Les portuses de blé".

Veuillez croire, mon cher Collègue, à mes  
meilleurs sentiments.

Julien de Vriendt

5628/70 Gand, 3 Place de l'Évêché  
Vendredi soir 20 Mars

Mon cher conservateur,

Je suis naturellement charmé d'apprendre  
que le ministre est disposé à acquiescer avec M. Laemans  
et ne suis pas opposé au choix mérité. Je tiens  
pourtant à faire remarquer que le tableau  
ne se détruit pas à mon avis, par des qualités  
qu'on ne trouve déjà à un plus haut degré dans



les oeuvres que nous possédons. Ce qu'il nous  
faisait c'est quelque chose comme le portrait d'une  
jeune femme de la collection Philipson. J'apprends  
qu'il y a aussi chez Laemann une étude de  
même genre. Peut-être consentirait-il à la céder  
au Musée? — Voilà qui montrerait une toute autre  
face de son art

Bien à vous  
Julien & Léo



·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX ARTS·  
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·  
·CONSERVATEUR·  
·EN CHEF·

URGENT.

10 membres art moderne  
Section art moderne

Bruxelles, le 20 mars 1925.

Mon cher Collègue,

M. le Ministre des Sciences et des Arts est disposé à faire l'acquisition, pour le Musée de Bruxelles, du tableau d'Eugène Laermans, Les Porteuses de blé qui figure en ce moment, à l'exposition de cet artiste à la Galerie Giroux, à Bruxelles (N° 82 du catalogue). Mais M. le Ministre ne ferait l'achat de cette oeuvre que si la Section d'Art Moderne estime qu'elle est digne de notre Musée.

Vous connaissez certainement ce tableau. Auriez-vous l'obligeance de nous faire connaître votre avis, dimanche prochain, à la cérémonie de l'installation du Portrait de Mme de Somzée par Emile Wauters, qui a lieu au Musée Moderne à 10 1/2 heures du matin. Si vous étiez empêché d'assister à cette manifestation, voudriez-vous nous faire parvenir votre avis par écrit ? Ainsi pourrions nous signifier votre réponse à M. le Ministre, le plus tôt possible.

Croyez, mon cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur  
Membre de la Section d'Art Moderne,